



E C S

ECS - Bureau Veritas **Services**

QUANTIFICATION DES EMISSIONS DES RESERVOIRS DE STOCKAGE

L'assistance de nos experts dans l'estimation des émissions de stockage

ENJEUX ET CONTEXTE

Nous quantifions les émissions des réservoirs de stockage en utilisant une méthode issue de l'US EPA (US Environmental Protection Agency).

Cette méthode est conforme à l'arrêté du 03 octobre 2010 relatif aux stockages en réservoirs aériens manufacturés de liquides inflammables modifié par l'arrêté du 10 février 2011.

Pourquoi faire estimer les émissions des réservoirs de stockage de votre site ?

- Conformité à la réglementation
- Assistance à la réduction des émissions

NOTRE OFFRE

Le logiciel de calcul « Tanks » a été développé par l'USEPA pour estimer les émissions diffuses d'un réservoir de stockage.

L'utilisation du logiciel « Tanks » de l'USEPA constitue une méthode reconnue internationalement pour quantifier ces émissions.

Des données utiles pour la quantification de ces émissions sont récoltées pour chaque bac, telles que :

- La nature des composés stockés,
- Le type de toit des réservoirs,
- Les caractéristiques des réservoirs (diamètre, hauteur, couleur,...),
- Le nombre de turnover par an,
- Les conditions météorologiques locales,...

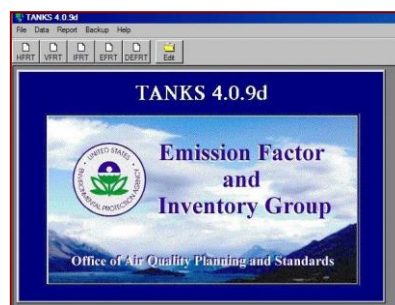
Les émissions calculées sont notamment présentées sous la forme d'un flux annuel de COV totaux émis par l'ensemble des réservoirs de stockage considérés, ainsi que sous la forme d'un flux annuel pour chaque composé et pour chaque bac.

Le service « plus »

Nous proposons parallèlement à cela des campagnes de recherche de fuites sur les joints et pieds de bacs par caméra IR.

EXIGENCES REGLEMENTAIRES

- Directive Européenne IED 2010/75 CE
- Arrêté du 03/03/2010 relatif aux stockages aériens modifié par l'arrêté du 10/02/2011
- Analyse complémentaire au plan de gestion de solvant (PGS)
- Analyse complémentaire à la mise en place d'un SME (Schéma de maîtrise des émissions)
- US EPA





POURQUOI CHOISIR ECS-BUREAU VERITAS ?

Certification Qualité et Sécurité

ECS-Bureau Veritas est un organisme reconnu possédant l'ensemble des certifications suivantes :

- Certification ISO 9001
- Certification OHSAS ISO 18001
- Certification MASE depuis 2001

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Détection de fuites sur réservoirs par caméra IR
- Contrôle d'émissions fugitives de COV
- Contrôle d'hygiène industrielle
- Recherche de fuites sur tout réseau
- Signalisation de tuyauteries dangereuses
- Quantification des émissions surfaciques par Chambre à flux

Qualité des inspecteurs

Tout inspecteur reçoit une formation complète sous tutorat pour obtenir les qualifications FEM (Niveau 1, 2, 3). Ce parcours de formation théorique et pratique inclut notamment des qualifications complémentaires telles que la maîtrise des analyseurs, caméras infrarouge et logiciels dédiés. Le maintien des compétences est assuré par un programme de supervision et d'audits périodiques.

Qualité de la méthode

La méthode adoptée est reconnue par de nombreux sites industriels depuis 2004.

Experts auprès des groupes de normalisation

Les experts ECS-Bureau Veritas interviennent dans de nombreuses commissions auprès des institutions suivantes : CEN - AFNOR – DIN.

Des références dans le monde entier

ECS-Bureau Veritas a de nombreux clients historiques dont les plus grands groupes industriels mondiaux des secteurs du raffinage, de l'offshore, de la chimie/pharmacie, du transport de gaz, de l'automobile, de l'énergie, du nucléaire et de l'industrie manufacturière.

CONTACT

- ECS Bureau Veritas – Centre of Expertise
- Tel : +33 (0)4 42 54 21 96
- Fax : +33 (0)4 42 54 20 15
- E-Mail : fugitive.emissions@bureauveritas.com
- Bureau Veritas France
- www.bureauveritas.fr